

Le magazine de la Ville
de Chilly-Mazarin

100% Chilly

Police
Municipale
La force
de l'ordre

P.15 à 19

N°378
Octobre 2017



cm
CHILLY-MAZARIN

www.ville-chilly-mazarin.fr

La protection pour vocation

Prévention / Sécurité

Centre de Supervision Urbaine, brigade de nuit, horaires élargis, multiplication des effectifs et des caméras de vidéo-protection... votre Police Municipale change de dimension.

Depuis 2014, ce service pas tout à fait comme les autres a vu ses effectifs quadrupler, ses missions se diversifier et son matériel modernisé. Ces améliorations concrétisent d'importants engagements, ceux sur lesquels on ne peut lésiner : assurer l'ordre public et veiller sur votre tranquillité.

Dans un contexte national où les tensions sécuritaires restent importantes, nos forces de l'ordre ne cessent d'être toujours plus sollicitées tout en fournissant un travail remarquable. Afin d'assurer au mieux la protection des citoyens sur l'ensemble des territoires de la République, les agents de Police Municipale sont la première force d'intervention apte à garantir ce droit fondamental

qu'est la sécurité. Partenaires privilégiés de la Police Nationale et de la Gendarmerie, ils sont directement confrontés à la délinquance et aux incivilités. Sans qu'ils ne constituent pour autant un fléau, ces phénomènes s'observent aussi à Chilly. Votre Ville, à travers les moyens accordés à sa Police, a donc fait le choix d'investir humainement et financièrement pour que les forces de l'ordre soient en

mesure d'assurer la diversité de leurs missions. Des actions de prévention au respect des règles de circulation et de stationnement en passant par l'encadrement des manifestations publiques, elle veille à ce que l'ensemble des règles, lois et arrêtés soit respecté. Dans ce dossier, plongez en immersion dans le quotidien de la « PM », au plus près de ceux qui s'engagent, veillent et vous protègent.

Le meilleur ami de l'ordre

Depuis cette année, la Police Municipale s'est dotée d'un nouvel agent, dont les sens sont si affûtés qu'aucun de ses collègues ne peut rivaliser. Ce berger malinois est le nouvel équipier à quatre pattes de la Police Municipale. Intégrée à l'effectif afin de renforcer la protection des policiers municipaux, la nouvelle recrue a largement fait ses preuves depuis. Et en effet, lors des différentes interventions auxquelles elle a pris part, ses qualités ont clairement fait la différence. Ses capacités olfactives sans égale permettent d'avertir les agents de la présence d'individus avant même qu'ils n'aient pu les voir ou les entendre. Cet atout offre l'opportunité d'agir en toute discrétion, notamment au sein des caves, sous-sols de logements collectifs et de tout endroit difficile d'accès. Au-delà des avantages permis par ses qualités sensorielles indéniables, ce nouvel agent dispose d'un pouvoir de dissuasion d'une efficacité redoutable. De fait, lorsque l'animal accompagne son maître en intervention, même les individus les plus récalcitrants modèrent leur agressivité et coopèrent davantage. En alerte, vif et doté d'une dévotion sans limites, le chien est le meilleur ami de l'homme en bleu.



Les écrans du Centre de Supervision Urbaine (CSU)



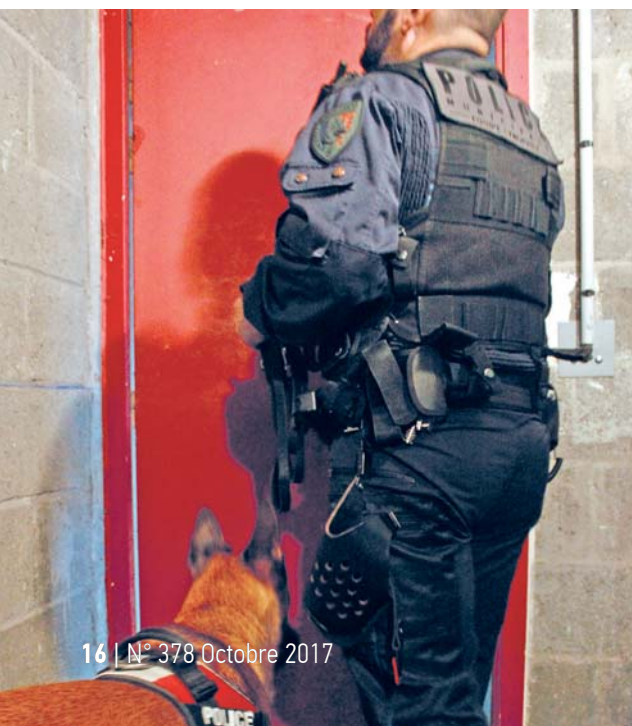
Une vision globale

Inauguré le 16 mars 2017, le (Centre de Supervision Urbaine) fait forte impression auprès des agents qui en usent. Sa mise en service répondait au besoin d'exploiter les 25 caméras de vidéo-protection installées un peu partout en ville. En effet, l'installation de cet outil technologique est rapidement devenue indispensable après la nette augmentation du nombre de caméras situées sur le territoire chiroquois. Ce CSU regroupe en un même lieu deux écrans géants reliés à un poste informatique dédié au visionnage. La très haute résolution des moniteurs permet de restituer au mieux les images enregistrées par les caméras HD, et ainsi de pouvoir se focaliser

sur tous les détails utiles à la résolution d'une affaire. « Le

Centre de Supervision Urbaine autorise plusieurs usages : le visionnage d'un lieu ou d'une scène en temps réel et une exploitation à posteriori par les agents » précise F. Tichoux, responsable de la Police Municipale de Chilly.

Grâce à la présence permanente d'un agent au poste de vidéo-protection, le dispositif offre la possibilité de sécuriser les équipages en intervention. Dissuader les individus de passer à l'acte, apporter des preuves lors d'une procédure, rassurer les riverains, la Supervision a tout bon !





Action de sensibilisation aux risques de la baignade

Mieux vaut prévenir...

À Chilly, le rôle de la Police Municipale n'est pas qu'une affaire de délits et de contraventions. Une importance toute particulière est accordée à la prévention. Pour preuve, l'un de vos agents de Police Municipale intervient régulièrement auprès des enfants, seniors, et des Chiroquois qui le souhaitent, afin de les sensibiliser sur des thématiques variées. Avec pédagogie et bienveillance, il dispense des conseils utiles

et permet à chacun de limiter les risques du quotidien. « C'est avec un grand intérêt que j'effectue ces interventions éducatives. Les habitants entrent en contact avec la Police et établissent un lien auquel ils ne sont pas habitués », précise Patrick. Et lorsqu'il patrouille en ville avec ses collègues, les enfants sensibilisés lors de ses interventions ne manquent pas de le saluer. Depuis le début de l'année 2017, ce sont plus de six actions de prévention auxquelles les Chiroquois ont pu participer. Rien que pour celles réalisées en milieu scolaires, près de 2400 élèves du CP au CM2 ont pu profiter des recommandations sur les gestes qui sauvent, les usages d'internet ou les règles de sécurité routière.

Un partenariat efficace

Pour effectuer ses missions et améliorer leur réussite, notre Police Municipale procède à un véritable travail de coopération avec la Police Nationale. En effet, l'efficacité des opérations des forces de l'ordre de notre territoire dépend aussi de leur capacité à transmettre des informations. C'est ce que s'emploie à faire votre Police Municipale. Notamment lorsqu'elle transmet des informations au commissariat de Longjumeau au sujet de manifestations publiques importantes organisées sur la commune. Les forces de l'ordre sont également amenées à joindre leurs effectifs à l'occasion de manœuvres conjointes comme des contrôles routiers ou des patrouilles de sécurisation. Enfin, une part importante de cette transversalité concerne les faits de délinquance. Certaines données peuvent être transmises au sujet de leur fréquence ou de leur localisation sur le territoire communal. Cette coordination des forces de l'ordre s'applique aussi lors des mouvements de gens du voyage dans les communes et voies de communication alentours.



Contrôle des règles de stationnement

CONTACT POLICE NATIONALE

Commissariat de Longjumeau
10, rue des Écoles
91160 Longjumeau
Tél : 01 69 79 23 70
Mail : police91@interieur.gouv.fr



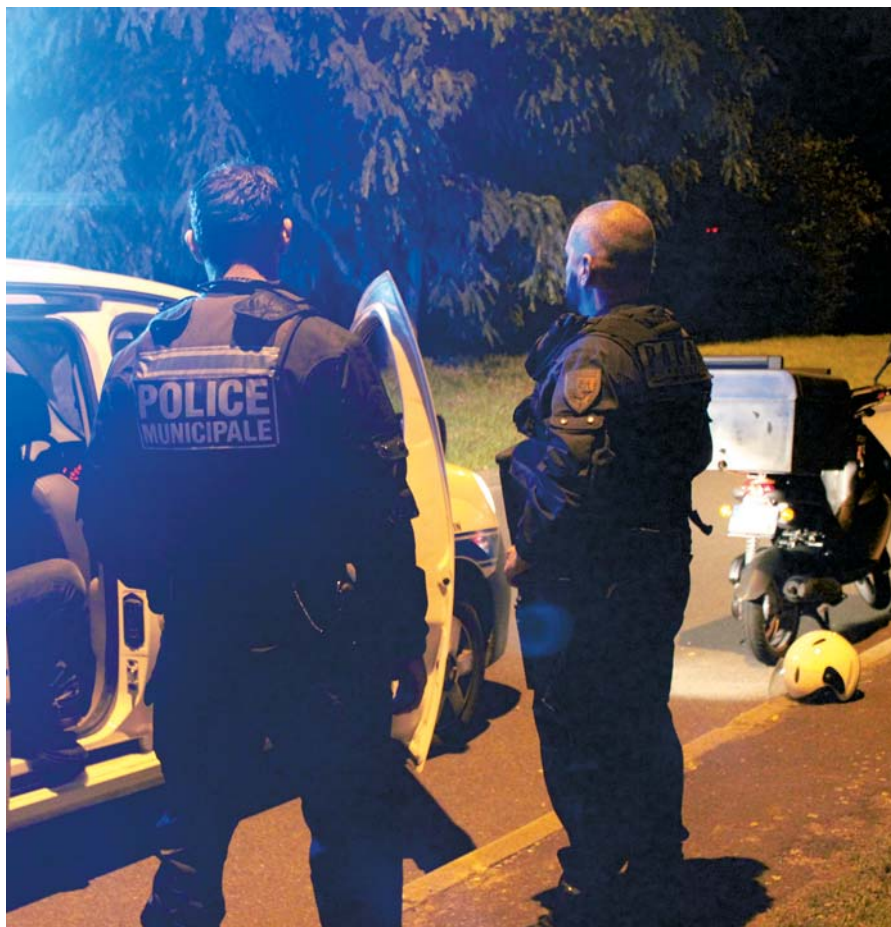
Kit alerte-agression : un nouvel outil pour les commerçants

Depuis le printemps 2017, la Police Municipale de Chilly-Mazarin propose un nouveau dispositif pour assurer la tranquillité de ses commerçants : le kit alerte-agression. Ce système permet à tous les commerces qui s'en équipent, de pouvoir envoyer une alerte texte et sonore directement sur les postes radio de la Police Municipale. Concrètement, il prend la forme d'un boîtier radiofréquenté à installer dans l'établissement. Discret et pratique, ce kit alerte-agression a déjà convaincu plusieurs professionnels de la ville au cours d'une démonstration destinée aux artisans, commerçants et professions libérales.

**Intéressé ? Obtenez plus d'informations en contactant votre Police Municipale
Tél : 01 69 10 09 61**

Effectifs et horaires élargis

Depuis 2014, le nombre d'agents a quadruplé au sein de la Police Municipale. Aujourd'hui, ses effectifs renforcés se composent de 14 agents de Police Municipale, de 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et d'une assistante administrative. L'augmentation de ces effectifs répond aux besoins de la Ville et de ses habitants. La présence des agents sur le territoire est accrue et permet de renforcer l'efficacité de l'ensemble des missions qui leur sont attribuées. Veille à la tranquillité et à la salubrité publiques, actions de prévention et de surveillance, sécurité aux abords des écoles, relevé des infractions routières et sanitaires, encadrement des manifestations publiques... des actions nombreuses, variées et indispensables. Le renforcement des moyens humains a aussi permis d'accroître la présence de vos policiers municipaux dans le temps. En effet, depuis le mois de juillet 2017, la brigade de soirée prend le relai de ses collègues de jour. Cette brigade permet de réaliser des contrôles de surveillance nocturnes, de façon aléatoire, et d'imprimer une présence policière durable dans la commune. Ces patrouilles permettent notamment la sécurisation des biens et des personnes ainsi que de prévenir les troubles à l'ordre public en horaires prolongés, dont la nature diffère de ceux constatés en pleine journée.



La Police Municipale en chiffres



7/7 jours de 9h à 2h



14 policiers municipaux, dont



1 maître-chien et son auxiliaire canin



4 agents de Surveillance de la Voie Publique



25 caméras de surveillance



1 centre de Supervision Urbaine



3674 Procès-verbaux*



115 véhicules mis en fourrière
(dont 57 voitures ventouses, épaves et abandonnées)*

*Du 1^{er} septembre 2016 au 1^{er} septembre 2017



Mme Chantal
Lacarrière-Farges,
Adjointe au
Maire chargée

de l'Enseignement et de la
Prévention, vous accueille lors
de ses permanences, le 1^{er} samedi
de chaque mois au poste de Police
Municipale, de 9h à 12h et sur rendez-
vous au 01 69 10 09 61



Les horaires d'accueil



Secrétariat administratif

Lundi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Mercredi	8h30 à 12h	
Jeudi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30

CONTACT

Police Municipale
25, rue Pasteur
Tél : 01 69 10 09 61